

REPUBLIQUE DU NIGER  
CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES STATISTIQUES

# BULLETIN DECADAIRES

Mois d'Août 2024  
3<sup>ème</sup> décennie

**«Régularité des pluies avec des cumuls décennaires importants»**

**«Présence des ennemis des cultures suivie des traitements»**

**«Début maturité du mil, du niébé et de l'arachide dans certaines localités»**

**«L'état d'embonpoint des animaux varie de passable à bon et s'améliore de mieux en mieux»**

**«Inondations observées dans plusieurs localités avec dégâts sur les voies, les champs de cultures et mortalités du bétail»**

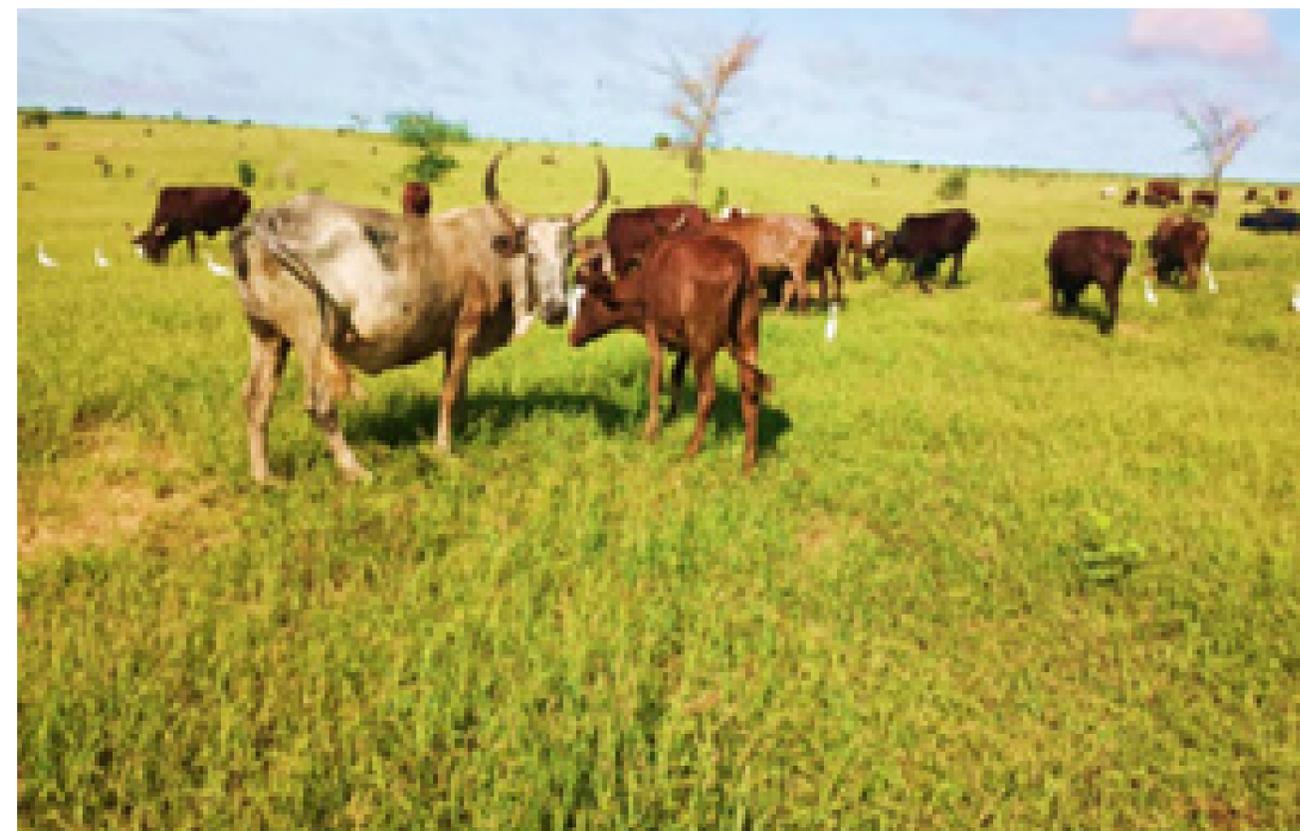
## Synthèse Nationale

# Sommaire

1. Situation pluviométrique
2. Situation des semis
3. Situation Phénologique
4. Situation phytosanitaire
5. Situation des prix des denrées alimentaires
6. Situation pastorale
7. Phénomènes exceptionnels

## Zones agropastorales des régions :

Agadez  
 Diffa  
 Dosso  
 Maradi  
 Tahoua  
 Tillabéri  
 Zinder  
 Niamey



Aire de pâturage de Gouré/région de Zinder

## Introduction

La 3ème décade du mois d'août a été marquée par la régularité des pluies de faibles à fortes intensités sur la majorité des postes pluviométriques suivis. La régularité de ces précipitations favorise le développement des cultures avec même un début de maturité du mil, du niébé et de l'arachide dans beaucoup de localités du pays. Plusieurs cas d'inondations, mais aussi des ruptures de pluie localisées ont été observés à travers les régions. Sur les marchés, les prix des produits agricoles affichent une baisse pour tous les produits par rapport à la décade précédente et une hausse par rapport à la même décade de l'année 2023. La situation pastorale s'est nettement améliorée par rapport à la décade précédente

## 1.Situation pluviométrique

Les précipitations de la décade ont été plus ou moins régulières au niveau des postes pluviométriques régulièrement suivis. Les cumuls décadaires au niveau de ces postes ont varié de 1,6 mm en 1 jour à Issari (région de Diffa) à 181 mm en 4 jours à Sambéra (région de Dosso). Les cumuls pluviométriques les plus élevés enregistrés au niveau des autres postes se présentent comme suit : 61,6 mm en 5 jours à Abardeck (région d'Agadez); 66,6 mm en 2 jours à Boutti (région de Diffa) ; 169 mm en 5 jours à Ladan Koirra (Gaya/région de Dosso); 131 mm en 3 jours Maraka (Madarounfa/région de Maradi) ; 106 mm en 4 jours à Doukou Doukou ( Madaoua/région de

Tahoua) ; 104,2 mm en 3 jours à Makalondi (région de Tillabéri) ; 150,6 mm en 2 jours à Takoukout (Tanout/région de Zinder) et 56 mm en 2 jours à Niamey (Arrondissement 5 /région de Niamey). Le cumul saisonnier le plus élevé a atteint 1117,1 mm en 37 jours à Dollé (Gaya/région de Dosso) contre e 646 mm en 35 jours enregistrés à Bana (Gaya/Dosso). Les postes pluviométriques suivis sont excédentaires à hauteur de 80% comparés à la même période de l'année 2023.

## 2. Situation des semis

Sur le plan national, le taux de couverture des semis au 20 août est de 99 %. Il reste 80 villages n'ayant pas effectué de semis repartis entre les régions d'Agadez (17 villages) et de Tillabéri (63 villages pour cause d'insécurité).

## 3. Situation Phénologique :

Les différents stades de développement des principales cultures dont le mil, le sorgho, le niébé et l'arachide sont présentés dans les tableaux n°2 et n°3.

## 4. Situation phytosanitaire

La troisième décade du mois d'août est caractérisée par des infestations d'ampleur moyenne. Il s'agit des :

- Infestations de sautériaux (*Kraussia angulifera*, *Oedaleus senegalensis*) sur 515 ha déclarés infestés dont 395 ha traités dans les départements de Tchirozérine, N'guigmi et Abalak ;
- Infestations d'insectes floricoles (*Mylabris spp*, *Decapotoma affinis*, *Dysdercus volkeri*, *Rhyniptia infuscata*) sur le mil et le niébé sur 4 704 ha déclarés infestés dont 2 801 ha ont été traités dans les départements de Dioundiou (communes de Kara Kara, Zabori, Dioundiou), Gaya (communes de Bana, Gaya,

Yélou), Tibiri, Loga, Dogondoutchi, Falmey (communes de Guillardjé, Falmey), Dosso (communes de Farrey, Tessa, Garakedey), Madarounfa, Gazaoua, Aguié (commune de Tchadoua), Dakoro (communes de Dan Goulbi, kornaka, Dakoro), d'Illéla, Téra, Bankilaré, Kollo (communes de Dantchandou, Bitinkodji, Hamdallaye, Youri, Kollo), Torodi (communes de Makalondi, Torodi), Abala, Kantché, Damagaram Takaya, les arrondissements communaux 1, 2, 3, 4 et 5 de Niamey, les communes urbaines de Dosso et Tillabéri les villes de Tahoua, Zinder et Maradi (centre de multiplication de semences de Kouroungoussaou).

- Infestations de cicadelles (*Poophilus costalis*) sur le sorgho et le mil sur 820 ha dont 750 ha ont été traités dans les départements Madaoua (commune de Galma), Magaria et Kantché
- Infestations de criocères (*Lema planifrons*) sur 505 ha tous traités de mil dans les départements de Mayahi et Madaoua ;
- Infestations de la chenille défoliatrice (*Amsacta melonéyi*, *Noorda blitelis*) sur 918,5 ha dont 582,5 ha traités de niébé, sésame et arachide dans les départements de Madaoua, Diffa, Maïné Soroa, Goudoumaria, Tessaoua, Madarounfa et les arrondissements de Niamey et Zinder ;
- Infestations de la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) sur le maïs sur 166 ha tous traités dans les départements d'Iférouane (commune de Timia) et Goudoumaria ;
- Infestations de pucerons (*Aphis craccivora*) sur 383 ha infestés et 348 ha traités de niébé, maïs, pastèque, melon et oseille dans les départements de Tchirozérine, Bilma, Madaoua, Maïné Soroa, Diffa, N'guigmi, Tessaoua, Guidan Roundji et la CU de Niamey ;
- Infestations de Thrips (*Thrips tabaci*) sur 31 ha tous traités dans les départements de Tchirozérine et Iférouane ;
- Infestations d'acariens sur 10 ha d'oignon tous traités dans le département

- de Tchirozérine (commune de Tabelot) ;
- Infestations du foreur de tiges (*Coniesta ignefusalis*) sur le mil dans les départements de Dogondoutchi, Loga (communes de Falwel, Sokorbé), Bouza et Damagaram Takaya. Des conseils sont prodigués pour l'arrachage et la destruction des plants infestés ;
- Attaques d'oiseaux granivores dans les départements de Tibiri (commune de Guéchemé), Bouza et Keita (commune de Grahanga). Le gardiennage est conseillé aux producteurs ;
- Infestations de la mineuse de l'épi du mil dans les départements de de Boye (commune de Kankandi), Dosso

(communes de Kargui Bangou, Mokko, Garankedey, Gorou Bankassam), Filingué (commune d'Imanan), Say, Madaoua (communes de Bangui, Ourno), Illéla, Bouza (commune de Karofane), Guidan Roundji (communes de Tibiri, Guidan Sori, Chadakori), Aguié, Madarounfa, Magaria, Mirriah, Takiéta et les villes de Maradi et Zinder. Les opérations de lâcher ont commencé dans toutes les zones concernées.

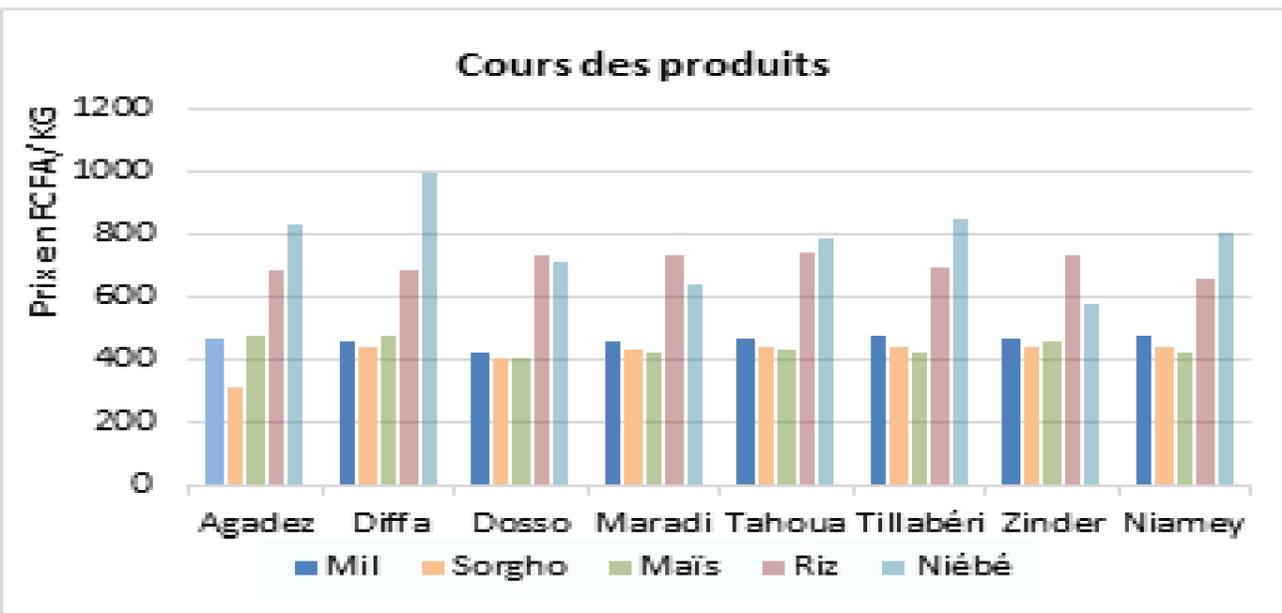
**Au total 5 588,5ha ont été traités sur 8 052,5ha déclarés infestés soit un taux de 69,40%**

## 5. Situation des prix des denrées alimentaires

L'évolution des niveaux des prix sur les marchés montre une baisse du niveau des prix de tous les produits en dehors du mil par rapport à la décade passée. Comparée à l'année passée à la même période, les niveaux des prix sont en hausse pour tous les produits agricoles suivis avec un pic observé pour le niébé (hausse de 81%).

Tableau n°1: Cours des produits

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg	Niébé en F/Kg
AGADEZ	461	314	477	684	830
DIFFA	453	434	473	686	989
DOSSO	424	402	406	732	707
MARADI	456	428	422	728	639
TAHOUA	466	439	430	736	780
TILLABERI	478	436	420	689	849
ZINDER	461	434	452	730	572
NIAMEY	472	440	420	660	800
Moyenne décade	459	416	438	706	771
Moyenne décade précédente	456	433	445	714	802
Moyenne même décade 2023	360	337	376	586	426
Variation par rapport à la décade précédente (%)	0,6	-4	-2	-1	-4
Variation par rapport à la même décade en 2023(%)	27	23	16	20	81



## 6. Situation pastorale

### 6.1 Pâturage

La situation du pâturage est caractérisée par la poursuite du développement du tapis herbacé dans les parcours pastoraux. Dans l'ensemble, l'état hydrique de la végétation est satisfaisant. Le pâturage vert (herbacé et aérien) est disponible et accessible à toutes les catégories d'animaux. Les résidus de récolte (fane de niébé, d'arachide, tige de mil, sorgho etc.) et les concentrés constituent les principales sources d'alimentation des animaux. Cependant dans certaines régions comme Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua et Zinder, les espaces pastoraux sont dans leur majorité colonisés par les espèces herbacées non ou peu appréciées (notamment le *Sida Cordifolia*) hormis ceux récupérés (région Maradi), qui sont composés des espèces herbacées de qualité.

### 6.2. Complémentation alimentaire

La complémentation des animaux est assurée par les sous-produits agro-industriels (son de blé, tourteaux, etc.) et les résidus de récolte. Les prix des aliments

pour bétail sont de plus en plus en baisse sur les marchés locaux et la demande est réduite avec la disponibilité du pâturage vert sur les parcours pastoraux ainsi que la remontée progressive des troupeaux vers le Nord en prélude de la cure salée. On retient aussi, la poursuite du placement des aliments pour bétail par l'Etat et ses partenaires pour la vente à prix modéré dans les régions de Diffa, Dosso, Tillabéri et Zinder. Dans la région de Diffa, la vente de la luzerne enrichie au maïs se poursuit.

### 6.3 Abreuvement des animaux

L'abreuvement des animaux s'effectue essentiellement au niveau des points de surface sans difficultés. Ces derniers ont un bon niveau de remplissage à la faveur des précipitations enregistrées sur l'ensemble des régions du pays.

### 6.4 Mouvements et concentration des animaux

Les mouvements des animaux sont semblables à la décennie précédente, ils sont timides et de faibles ampleurs en dehors de la remontée des troupeaux vers

la zone pastorale pour les terres salées.

### 6.5 Etat d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux s'améliore progressivement chez toutes les espèces. Il évolue de passable à bon suivant les zones.

### 6.6 Termes de l'échange

Au cours de la troisième décennie d'Août 2024, les termes d'échange restent encore en défaveur des éleveurs. Néanmoins, il a été constaté, une légère évolution positive à Agadez et une baisse du pouvoir d'achat des éleveurs à Niamey.



Troupeaux en mouvement entre Aderbissinat et Ingall/Agadez



Etat d'embonpoint des bovins dans la commune d'Azeye (zone d'Abilbal/région de Tahoua).

## 7. Phénomènes exceptionnels

Des inondations ont été observées dans plusieurs localités à la suite des précipitations enregistrées au cours de cette décennie : à Agadez elles sont intervenues sur les jardins d'oignon, corète, tomate, luzerne, pastèque, courge, courgette, melon dans les communes de Tabelot, Aderbissinat, Dannet et Gougaram. Ces inondations ont concerné aussi les cultures de mil, de sorgho, de niébé, d'arachide et de voandzou dans plusieurs localités des régions de Maradi sur 9 432,14 ha, de Tillabéri

sur 20 813 ha, de Zinder sur 2 863 ha, de Tahoua sur environ 182 ha et dans la région de Dosso avec des superficies inondées en cours d'évaluation. Les autres superficies inondées sont cours d'évaluation. Du côté des éleveurs. Ces fortes précipitations ont aussi causé la perte de 157 caprins dont 48 ont été foudroyés, 94 ovins et 3 vaches. Des mortalités importantes des petits ruminants dans la commune de Hamdara (traitement de la situation en cours au niveau du service de la protection civile).

Tableau n° 2: Situation phénologique (mil et sorgho)

Régions	Levée			Levée avancée			Tallage			Montaison			Nouaison/Épiaison			Floraison			Grenaison			Maturité		
	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S
Agadez			-			-	39	11	21	39	8	19	15	10	12			-			-			-
Diffa	-	-	-	-	2	0	1	32	8	16	56	25	44	8	36	27	2	21	11	-	8	1		1
Dosso	-	-	-	-	3	1	2	18	6	18	46	24	25	20	24	25	10	22	21,0	3	17	9,0	-	7
Maradi	-	-	-	-	1	0	-	8	3	4	26	13	13	38	24	39	23	32	33	4	21	11	-	6
Tahoua	-	-	-	-	-	0	3	5	4	19	31	23	31	33,0	32	27	20	25	17	9	14	3	2	3
Tillabéri	-	1	0	1	8	3	6	29	12	33	42	35	27	14	24	22	2	17	8	-	6			0,0
Zinder	-	-	-	-	-	0	3	11	7	10	50	28	30	24	27	31	11	22	20	4	13	6	-	3
Niamey	-	-	-	-	-	-	2	3	2	10	53	13	40	36	40	48	8	46			-			-
Niger	-	0	0	0	1	1	3	11	5,8	15	38	24	25	28	26	29,3	16	24	21	5	15	6,07	0	4,0

**NB: M** : Mil ; **S** : Sorgho ; **M+S** : Mil + Sorgho ;  
le Maïs tient la place du sorgho dans la région d'Agadez

#### Commentaire :

Au cours de cette troisième décade d'août, le stade dominant est la floraison pour le mil et l'épiaison pour le sorgho avec respectivement 29,3% et 28% sur le plan national. Le stade le plus avancé pour le mil est la maturité observée à Diffa commune (région de Diffa), à Gaya, Tibiri, Dioundou et Falmey, (région de Dosso), à Madarounfa, Gazaoua, Tessaoua, Dakoro, Guida Roumdji et Mayahi (région de Maradi), à Malbaza, Bouza et Illéla (région de Tahoua), et à Dungass, Magaria, Gouré, Kantché, et Takiéta (Région de Zinder). Le stade le plus avancé pour le sorgho est un début de maturité observée à Malbaza (région de Tahoua).

Tableau n° 3 : Situation phénologique des cultures de rente (niébé et arachide)

## Tableau N°3 : Situation phénologique (niébé et arachide)

REGIONS	Cultures	Stade le moins avancé	Stade dominant	Stade le plus avancé	Localisation
AGADEZ	Niébé	Levée avancée	Croissance/ramification	Fructification	Agadez Commune
DIFFA	Niébé	Levée avancée	Floraison	Maturité	Diffa Commune
	Arachide	Levée avancée	Floraison	Formation de gousse	Diffa commune
DOSSO	Niébé	Levée avancée	Croissance/ramification	Maturité	Loga, Dioundiou et Tibiri
	Arachide	Levée avancée	Croissance	Formation de gousse	,
MARADI	Niébé	Croissance/ramification	Formation de gousse	Maturité	Tous les départements sauf Dakoro et ville de Maradi
	Arachide	Floraison	Formation de gousse	Maturité	Gazaoua, G.Roundji,Mayahi et Tessaoua
TAHOUA	Niébé	Levée	Croissance/ramification	Maturité	Konni
	Arachide	Levée avancée	Formation de gousse	Formation de gousse	Illéla, Konni, Malbaza et Keita
TILLABERI	Niébé	Levée avancée	Croissance/ramification	Fructification	Kollo, Say, Torodi et Tillabéri département
	Arachide	Levée	Croissance	Formation de gousse	Torodi et Téra
ZINDER	Niébé	Croissance/ramification	Fructification	Maturité	Magaria, Dungass, Gouré , Kantché, Mirriah ,Takiéta et ville de Zinder
	Arachide	Croissance	Floraison	Maturité	Magaria, Takiéta et Gouré
NIAMEY	Niébé	Floraison	Floraison	Fructification	Tous les Arrondissements
	Arachide	Formation de gousse	Formation de gousse	Formation de gousse	Tous les Arrondissements sauf Niamey 5
<b>NIGER</b>	<b>Niébé</b>	<b>Levée</b>	<b>Croissance/ramification</b>	<b>Maturité</b>	<b>Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder</b>
	<b>Arachide</b>	<b>Levée</b>	<b>Croissance</b>	<b>Maturité</b>	<b>Maradi et Zinder</b>

**Commentaire**

Pour les cultures de rente, le stade le moins avancé pour le niébé et l'arachide est la levée. Les stades dominants sont la croissance et la ramification. Le stade le plus avancé pour le niébé est la maturité observée dans beaucoup de localités des régions de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder. La maturité de l'arachide est observée dans certaines localités des régions de Maradi et de Zinder.